C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans les transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche. Angles des rues Dauphine et Bienville, à deux lits de la rue du Canal. 2me lit. Angles des rues Dauphine et Bienville, à deux lits de la rue du Canal.

2 déc—dim mar jeu

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Je vais vendre le contenu entier de mon magasin, 631 rue du Canal, se composant

D'Argenterie Solide, de Pendules, de Lorgnettes d'Opera, Verres Taillés, Portemonnaies,

Nouveautés en argent, Quadruple plaquage d'argent, Parapluies avec manches en or et argent, Articles de toilette en argent solide, Marchandises artistiques et Bric à Brac, en outre nombre d'autres articles d'utilité et décoratifs.

Etant forcé de livrer ce magasin le 1er octobre, une vente à l'encan est nécessaire.

Les premières 100 Dames venant à cette vente recevront un billet qui leur permettra de recevoir des cadeaux, lesquels seront donnés à chaque vente.

Ventes de 10 heures a. m. à 2:30 heures p. m.

JOE L. ONORATO, Encanteur.

A. M. HILL, Joaillier. 631-635 rue du Canal.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Pour Première Communion, superbes Livres de Prières en nacre. Chapelets montés en or et en argent, en nacre, cornaline, grenat, améthyste et oriental.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.

833 RUE DU CANAL, PRES DAUPHINE.

1er sept 1903—1 an

HOTELS.

GREAT

SOUTHERN HOTEL,

Gulfport, Miss.

Est ouvert au public. C'est un Hotel Comme il est un Lieu de Villégiature entièrement moderne et à la hauteur des temps. Deux cent cinquante chambres avec ou sans bain, le téléphone dans chaque chambre avec eau chaude et froide, lumière électrique, ventilateurs électriques; toutes les fenêtres et portes sont entièrement protégées par un écran grillé. Un orchestre complet donne des concerts tous les jours pendant la saison. Nous avons tous les amusements extérieurs. Hôte et tous sur le plan européen, avec des serviteurs blancs dans tout l'établissement. Pour retenir des chambres obtenir les taux et tous autres renseignements s'adresser.

LYRUS H. CLARKE, Gérant.

2 août—1m

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

—Et Agent—

Propriétés Foncières et Assurance.

Voyez-le et vous serez satisfait.

No 846 rue Commune.

THE TEXAS & PACIFIC RAILWAY

A même embarras pour répondre aux questions.

Aucun Changement au Nord de Chars au Texas

Pour les services supérieurs des passagers demandez à H. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hôtel St-Charles.

1er mars—

Faites votre Propre Blanchissage

—AVEC LE—

Magic White Soap and Powder,

Qui Rendent le Linge Souple et Blanc.

Au Détail—2 paquets de Poudre pour 5c, 2 morceaux de Savon pour 5c

9 m.a.—1an—mar sam

POUR TROUVER LE COUPON ET LE STYLE dans les voitures véhicules d'agrément, wagons de transport il est possible que l'acheteur aille très loin et ne fasse pas un bon marché, s'il ne remarque pas notre établissement, car c'est là que se trouvent les meilleures fabriques sur le marché. Nous vous invitons à inspecter, critiquer si c'est nécessaire, éprouver et acheter. Seulement ne parlez pas devant chez nous sans regarder.

Nos Prix sont les plus bas en ville et notre stock est le plus grand au Sud.

Agence des célèbres Wagons de Ferme et de Loge de Piedmont et Tennessee.

Le Quartier général des fabricants de harnais de voitures et de wagons, quincaillerie et matériaux.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

831-833 rue Perdido.

1er mars—6m—dim mar jeu

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

2fév—1an

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313.....RUE ROYALE.....313

POUR PREMIERE COMMUNION

Vient de recevoir une grande variété d'articles religieux consistant en Chapelets or et argent de toutes couleurs. Parfumeries françaises et anglaises. Nacre, Ivoire, Peau de Chagrin, Cartonnerie, etc. Médailles de Première Communion, Diamants en nacre, Améthiste, Crystal, etc. Signets et Images.

J'invite mes amis et connaissances et le public en général à venir visiter mon assortiment et se rendre compte du prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.—Les ordres des campagnes sont sollicités.

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée et vous en voudrez une caisse.

Piquante, mousseuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER CO., LT'D.

Phone 2000.

Contre la CONSTIPATION et ses conséquences: EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.

PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES

EXIGER les VÉRITABLES avec l'Etiquette ci-jointe en 4 couleurs et la Signature du DOCTEUR FRANCK

GRAINS de Santé du docteur FRANCK

2 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains); 3 fr. la Boîte (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Solicitées. La Fourniture du Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

CHANTIERS—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983. à Algiers au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 315

Phone 376

JOUES ROSES

TEINT DE PERLE

SANS L'USAGE DE COSMETIQUES.

Les résultats les plus étonnants et les plus satisfaisants sont obtenus par l'usage du "Face Bleach" Renommé de Madame A. Ruppert, conjointement avec son Baume Egyptien et son Savon d'Huile d'Amandes pour le Teint, traitement merveilleux qui purifie d'une manière permanente, embellit, conserve le teint et le restaure, écartant toutes les taches, rougeurs, irritations, rousseurs, pustules, boutons, imperfections ou autres affections de la peau, la laissant nette, douce, parfaitement saine comme de l'albâtre, mettant le vermeilon de la santé sur les joues et donnant la fraîcheur et la beauté de la jeunesse. Essayez-le. Vous en serez enchantées.

Ce grand traitement peut être obtenu cette semaine à notre magasin pour $2.00. Le prix du "Face Bleach" seul est de $2.00, par conséquent vous recevrez les autres articles sans rien débourser. Nous étendrons aussi cette offre magnifique à ceux qui demeurent à distance et feront la commande par la poste.

DREYFOUS & CO., LTD.,

Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés

715-717-719 RUE DU CANAL.

ROUSSEURS, BOUTONS, ETC., RADICALEMENT DETRUITS.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.

Grand flacon ..... 50c.

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux - Racine et Poils.

Nouvelle Découverte par Mlles BELLE.

[illegible]

Mlles BELLE, 78 et 80 Cinquième Avenue, New York.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—o:o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur,

442 et 444 rue Philip,

entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Superbe rue Bridge-Land. Vente de Partage.

No 70.404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—Bureau 731 rue Carondelet—JEUDI, le 24 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique et en partage, le 21 août 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le cottage double numéros 442 et 444 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, etc., le tout en bon état, ainsi que le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot bornant les rues Foucher, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 24 pieds 11 pouces 2 lignes de façade à la rue Philip sur une profondeur de 124 pieds 10 pouces environ.

Vente faite en vertu d'un jugement de partage.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs. Pour le Z. Lamboto: Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

E. H. McMurray, Shériff.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—o:o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence de Choix.

La jolie résidence en bois, commode et moderne, à deux étages, avec terrains spacieux et embellis,

No 1121 rue Première.

Entre les rues Camp et Magnolia.

No 64.816—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.

Succession de Caroline H. Curtius.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 22 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte par l'Hon. W. B. Sommerville le 21 août 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Caroline H. Curtius, dossier No 64.816 de ladite Cour, et pour affecter au partage, il sera vendu à l'enchère publique, viz:

1. Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Camp, Magnolia, Première et Philip, lesdits lots sont ponctués et marqués et désignés par les lettres [illegible] et H sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 8 avril 1889 et annexé à un acte passé par devant Chas. F. Seman, lots [illegible] le 10me jour d'avril 1889 et d'après lequel croquis ledits lots mesurent chacun vingt pieds de face à la rue Première sur cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot F est celui le plus près de la rue du Camp et est composé d'une partie du lot 10 et d'une partie du lot 11; celui le lot H est le plus près de la rue Magnolia et est composé du reste de la partie du lot 11 d'après le plan de H. Buisson, voyer, daté le 25 avril 1842 et déposé dans les registres de T. Tradeau, ancien notaire.

2. Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et formant partie de la propriété ci-dessus décrite, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant dix-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant partie du lot désigné par la lettre E, un croquis d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ci-dessus cité, et ledit lot contigu audit lot G, et la quelle portion formant une partie du lot F et composée de parties des lots 9 et 10 sur un plan par le susdit B. Buisson, le tout des propriétés ci-dessus premièrement et deuxièmement décrites devant être vendues en bloc.

Les améliorations comprennent la résidence moderne élégante et commode en bois, à deux étages, désignée par le numéro municipal 1121 rue Première, subdivisée en salle de réception, salon, bibliothèque et salle à manger, vaisselière et office, cuisine et etc., grands et bien ventilés chambres à coucher avec placards pour linge attachés, chambre à bain, etc., chambres à coucher domestiques dans le fond, hangar pour bois et charbon. La résidence est bien retirée de la rue et des lignes du lot, avec jolie pelouse sur le côté, ornée d'une gentille grille en fer, écurettes etc.

Le voisinage est exceptionnellement attrayant, et est à proximité de tous agréments, tels que églises, marchés et écoles. C'est une occasion [illegible] de se procurer une jolie résidence moderne.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1903, devant être assumées par l'acquéreur en plus et au dessus du montant de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur payé par Fred C. Mars, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Saunders & Gurley, avocats.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour placement.

Deux encoignures marquantes

Et terrains améliorés contigus,

Rue Deléry à l'encoignure de la rue Bienvenu,

Et immédiatement vis-à-vis

Des Casernes des Etats-Unis.

In re Mme Charles L. Kornman et ses voisins Hélène N. Gouzy, une mineure.

No ——Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 11e jour d'août 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, division C, maintenant absent, en songé dans l'affaire de Mme Charles L. Kornman et ses voisins Hélène N. Gouzy, une mineure, il sera vendu à l'encan et à enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et [illegible] qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Deléry, Bienvenu, Tricou et Delaunde, désigné comme lot No [illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue Deléry sur une profondeur de 124 pieds et façade à la rue Bienvenu d'après un plan par J. Pillié le 1er septembre 1846.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies et privilèges et [illegible] qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlot 85 borné par les rues Tricou, Delaunde, Deléry et Bienvenu, désigné par le No 8 et mesurant d'après le dessin de 18 juin 1870, par Hy. A. Boudousque, architecte, 29 pieds, 10 pouces de face à la rue Deléry, sur 124 pieds 4 pouces de profondeur, ledit lot formant une partie d'une étendue de terre acquise conjointement par P. Miller et V. Miller en nouvelle d'après un acte passé devant Joseph Claudel, notaire, le 16 mai 1859 et par acte par devant Oscar Drouet, notaire, le 24 juin 1870.

Les améliorations sur la propriété premièrement et deuxièmement décrite comprennent un cottage double en bois, connu comme les Nos 400 et 402 rue Deléry, à l'encoignure de la rue Bienvenu, et une bâtisse en bois à un étage, portant le numéro municipal 404 rue Deléry, et un cottage double et un cottage simple dans le fond desdits lots et portant les numéros municipaux 6319-21 et 6325 rue Bienvenu, le tout loué à bon prix à de bons locataires, mais susceptibles à des revenus augmentés.

3° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le 3me District de cette ville, dans l'îlot [illegible] borné par les rues Bienvenu, Johnson, Tricou et Deléry, désignés comme lots 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade à la rue Deléry sur 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Les améliorations comprennent une maison double en bois à l'encoignure des rues Deléry et Bienvenu.

4° Une certaine portion de terre dans le 3me district, dans l'îlot No [illegible] bornée par les rues Bienvenu, Deléry, Johnson et Tricou, désignée comme les 24 et mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Bienvenu sur 60 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur, cette portion de terre est une partie dudit lot 22 d'après le plan par J. D. Hincksmann, notaire, le 21 avril 1875 et déposé en l'étude de A. Barnett, notaire.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Martin S. Mahoney, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Troisième District

Portant les Nos 1221 et 1223 rue Clouet, entre les rues Marais et Urquhart.

Third District Building Association vs Jacob Matters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 71.239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er octobre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le troisième district, dans l'îlot borné par les rues Clouet, Marais, Urquhart et Louisa, étant une partie du lot désigné par le No 31 de l'îlet No 13, comme il est démontré sur un plan de P. N. Judice, daté le 20 décembre 1867 et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire, ladite portion de terre mesurant quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet, de la ligne de côté la plus près de la rue Urquhart, une profondeur de cent dix-sept pieds dix pouces et quatre lignes de la ligne d'angle droit sur une ligne courant parallèle à la rue Clouet, une contenance de quatre pieds à angle droit sur une ligne courant parallèle à la rue Urquhart, une dernière profondeur de cinquante-huit pieds dix pouces, quarante-six pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, et tout ce qui se trouve plus, huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, étant le tout du lot No 31, étant une langue mesurant quatre pieds de face sur la rue Clouet sur une profondeur de cent dix-sept pieds dix pouces et quatre lignes plus ou moins, étant la plus profonde de la rue Urquhart, le tout comme il est démontré sur un plan annexé à un acte passé par devant J. D. Taylor, notaire, le 19 octobre 1846 [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas et Barthe, avocats pour la plaignante.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1323 et 1325 rue St Antoine.

Frank A. Eberle vs Mme Anna Ettle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68.492—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec améliorations dans le troisième district, dans l'îlot borné par les rues Clouet, Marais, Urquhart et Louisa, étant une partie du lot désigné par le No 31 de l'îlet No 13, comme il est démontré sur un plan de P. N. Judice, daté le 20 décembre 1867 et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire, ladite portion de terre mesurant quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet, de la ligne de côté la plus près de la rue Marais, étant le tout du lot No 31, étant une langue mesurant quatre pieds de face sur la rue Clouet sur une profondeur de cent dix-sept pieds dix pouces et quatre lignes plus ou moins, étant la plus profonde de la rue Urquhart, le tout comme il est démontré sur un plan annexé à un acte passé par devant J. D. Taylor, notaire, le 19 octobre 1846 [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas et Barthe, avocats pour la plaignante.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Lamarque entre les rues Broad et White.

James M. Conner vs Mme Léontine Eugener et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71.034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et [illegible] qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad et White, désigné par [illegible] de la rue Broad, cent dix neuf pieds cinq pouces et mesurant en moyenne environ cinquante-six pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Lamarque sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds dix pouces et quatre lignes environ, à angle droit et les privilèges d'une ligne mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Lamarque, le tout connu sous le nom de Lot [illegible] vers la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans

Robt J. Maloney avocat pour le plaignant.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 923 rue Salcedo, entre les rues St-Philippe et Domaine.

American Homestead Company vs Maurice Chaguard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70.317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et [illegible] qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Salcedo, St-Philippe et Domaine, ledit lot ou portion de terre mesurant huit pieds et un pouce sept pouces et [illegible] de la rue Salcedo à [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds [illegible] pouces et quatre lignes environ [illegible] Domaine [illegible] No 17 [illegible] lot No 16 [illegible] par la H. Pouyet [illegible] et [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans

[illegible] Ct. [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1322 et 1324 rue St Antoine.

Frank A. Eberle vs Mme Anna Ettle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68.492—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec améliorations dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Marais, Urquhart et Louisa, étant une partie du lot désigné par le No 31 de l'îlet No 13, comme il est démontré sur un plan de P. N. Judice, daté le 20 décembre 1867 et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire, ladite portion de terre mesurant quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet, de la ligne de côté la plus près de la rue Marais, étant le tout du lot No 31, étant une langue mesurant quatre pieds de face sur la rue Clouet sur une profondeur de cent dix-sept pieds dix pouces et quatre lignes plus ou moins, étant la plus profonde de la rue Urquhart, le tout comme il est démontré sur un plan annexé à un acte passé par devant J. D. Taylor, notaire, le 19 octobre 1846 [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas et Barthe, avocats pour la plaignante.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Lamarque entre les rues Broad et White.

James M. Conner vs Mme Léontine Eugener et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71.034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et [illegible] qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad et White, désigné par [illegible] de la rue Broad, cent dix neuf pieds cinq pouces et mesurant en moyenne environ cinquante-six pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Lamarque sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds dix pouces et quatre lignes environ, à angle droit et les privilèges d'une ligne mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Lamarque, le tout connu sous le nom de Lot [illegible] vers la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans

Robt J. Maloney avocat pour le plaignant.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu, installations, etc., d'un magasin de mode, etc., meubles, etc.

De George F. [illegible] vs Hugh J. Boyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70.201—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1903, à 10.30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne entre les rues Royal et Chartres—

Un lot de vitrines plaquées en nickel, vitrines droites, meubles de magasin tentes, aussi un lot de chapeaux garnis articles de modes, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la paroisse d'Orléans

Arthur J. Peters avocat pour le plaignant.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Direct Main [illegible] Dist.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 13.811—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'endroit ci-après désigné, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Les lots numérotés 412 et 414 rue Bienvenue, entre les rues Tricou et Delaunde, [illegible] MARDI, le 22 septembre 1903, à 11 heures [illegible] Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Foucher, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 24 pieds 11 pouces 2 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas et 124 pieds 10 pouces environ de profondeur [illegible] par [illegible] Conditions—Comptant [illegible] Actes de vente aux frais des acquéreurs [illegible] CLAUDE R. KEN, Ecr. [illegible] Chief P. Civile [illegible]

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles W. Drown vs Delta Delineating and Rendering Co. Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70.232—Div. A. Avis est par [illegible] donné aux créanciers de cette affaire et à tous ceux auxquels [illegible] d'avoir à déposer leurs réclamations [illegible] par devant [illegible] dans [illegible] pour [illegible] pour [illegible] présenté par Charles W. Drown, receveur [illegible] approuvé et homologué par [illegible] Conditions—Comptant. THOMAS CONSTANT, Greffier.—W. S. Benedict, avocat.

29 août 28 sept 1d

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o:o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julia E. McMahon vs Frank B. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68.436—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1903, à 10.30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne entre les rues Royal et Chartres—

Un lot de lentilles, cadres cartes et cartons et divers objets de photographie, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY

Shériff Civil de la paroisse d'Orléans

Blanch K. Miller avocat pour la plaignante